



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale
des Territoires

Service Aménagement durable.
Urbanisme, Risques

Pôle Relais Pays Haut

Prévention des Risques
et
Gestion de Crise

Le préfet

à
Monsieur le Maire

54 510 ART SUR MEURTHE

Référence : R15ZA0024a - A16MA023a

Vos réf :

Affaire suivie par : Raymond.Zampetti@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Ligne du service : 03.82.46.57.75

ddt-pr-pole-relais-du-pays-haut@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Objet : Bassin salifère lorrain : Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, Concession de mines de sel gemmes et de sources salées de Bosserville Porter à connaissance, Art-sur-Meurthe

PJ : 1 plan de localisation des sondages

Copie à : DREAL/DRMSS

DDT54/ ADUR-PRGC

Préfecture/bureau des procédures environnementales

Nancy, le

11 Mars 2016

Monsieur le Maire,

Votre commune est concernée par l'exploitation du sel lié à la concession de mines de sel gemme et de sources salées de Bosserville qui a été exploitée de 1896 à 1932. Durant cette exploitation 232 358 tonnes de sel ont été extraites par dissolution à partir de quatre sondages. L'exploitation a cessé définitivement le 15 juillet 1932.

L'arrêt définitif des travaux miniers de la concession de mines de sel gemme et de sources salées de Bosserville a été acté par l'arrêté préfectoral n° 1038 du 17 octobre 2014.

Les aléas de mouvements de terrain liés à l'exploitation du sel par dissolution étaient connus jusqu'à présent par une carte de synthèse à l'échelle 1/25 000ème (source DRIRE d'avril 2007) et utilisée pour la mise en œuvre du principe de précaution.

En application des articles L.132-2 et R 132-1 du code de l'urbanisme, je vous transmets, ce jour une carte positionnant l'emplacement des sondages d'exploitation B1, B2, B3 et B4 de la concession de Bosserville implantés sur votre commune afin de garder trace de ces ouvrages dans les documents d'urbanisme et de tenir compte de l'aléa «débouillage de la tête de sondage» et de l'aléa «effondrement de terrain localisé» de niveau «faible» pouvant être assimilés à des fontis attachés au sondage B3.

Cette carte a été validée par les services de la DREAL en février 2016 et constitue l'état actuel de la connaissance du risque liée aux sondages B1, B2, B3 et B4 de la concession de Bosserville sur la commune d'Art-sur-Meurthe.

Afin de tenir compte des risques d'aléas liés à cet ouvrage la doctrine de constructibilité est la suivante :

- Autour du sondage B3, dans les zones comprises en aléa «débouillage de la tête de sondage» et en aléa «effondrement de terrain localisé» toutes nouvelles constructions et tous nouveaux aménagements sont interdits.

- A l'emplacement même des sondages B1, B2 et B4 il n'est pas recommandé d'implanter de nouvelles constructions.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous serait utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RUFFY